

Les deux cousines

Autor(en): **Rosay, Adolphe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 15

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est intéressant de rechercher une explication à cette phrase dans un autre ordre d'idées.

La langue française a eu successivement deux noms pour désigner l'objet auquel on suspendait ce que l'on abandonnait en quelque sorte, habits, épée, instrument de musique, etc... ; ce sont *clou* et *croc*, ainsi que le montrent ces exemples :

Phrases avec *clou* :

Et par un ais qui est fendue
Vit la ville au *clou* pendue. (RENARD).
On le met à un sac à part,
Et le laisse-on pendre au *clou*. (COQUILLART).

Phrases avec *croc* :

Je pendis au *croc* une seconde fois mes habits pour en prendre un de mon maître et me donner l'air d'un médecin. (LESAGE, *Gil-Blas*.)

Si Dieu ne change mes résolutions, je mettrai bientôt mes armures au *croc*. (P. L. COURRIER.)

Mais, par un plus ou moins juste retour des choses d'ici-bas, c'est *clou* qui semble l'avoir emporté dans la langue de nos jours ; et comme on disait d'objets dont on ne voulait plus, d'habits surtout, qu'on les *mettait au clou*, on a employé la même expression pour ceux que l'on portait au Mont-de-Piété, afin de faire de l'argent dans un pressant besoin.

Nous devons ajouter que l'expression de *mettre au clou* n'a pas eu le sens de mettre en gage aussitôt après l'établissement du Mont-de-Piété (1778) ; c'est postérieurement à 1831 qu'on a commencé à s'en servir dans cette acception.

Les deux cousines.

Il y a environ une douzaine d'années de cela. Dans un ancien et vaste hôtel de la Chaussée-d'Antin, vivait, retiré des affaires, le banquier Félix Parnelle, après avoir, en dernier lieu, rempli pendant quelque temps avec distinction le poste de consul dans un de nos ports les plus considérables du Levant.

Riche déjà par sa famille, il avait encore augmenté son avoir par mille heureuses spéculations, et n'aspirait plus qu'à employer agréablement ses loisirs, quand le sort vint l'éprouver tout à coup d'une façon cruelle. Sa femme mourut à la suite d'une douloureuse maladie.

Accablé d'une profonde tristesse, M. Parnelle se retira du monde aussitôt après ce malheur, résolu à se consacrer désormais exclusivement à l'éducation de sa fille unique, Clarisse, dont les grâces naissantes lui rappelaient toute la beauté d'une épouse adorée.

Il avait aussi avec lui une nièce, qu'un de ses frères, veuf, tué à Solferino, lui avait recommandée avant de partir. Cet officier, d'un rare mérite et d'un grand avenir, mais qui avait perdu au jeu une partie de son patrimoine, n'avait laissé à la pauvre Charlotte qu'une très modique rente qui suffisait à peine à son entretien.

L'ex-financier, homme d'un caractère bon et généreux, traita ses deux enfants sur le pied d'une égalité parfaite ; il avait assez d'argent pour pouvoir doter convenablement sa nièce quand le moment serait venu pour elle de choisir un mari.

Les deux cousines, élevées ainsi ensemble, avaient pourtant les goûts les plus opposés. L'une, Clarisse, était fière, coquette, dominatrice ; l'autre, Charlotte, douce, modeste, charitable. Mais, n'anticipons pas ; les péripéties de cette histoire les feront suffisamment connaître.

Au moment où nous commençons notre récit, les deux

jeunes filles sont en grande conférence dans la pièce qui leur sert de salon commun.

— Il faut que je possède coûte que coûte cette merveille ! s'écriait Mlle Parnelle en s'adressant à la bonne Charlotte, qui contemplait, pleine d'admiration, un petit mouchoir de batiste enrichi d'une large valenciennes. C'est le plus beau spécimen de lingerie que j'aie jamais vu.

— D'accord ; mais cinquante louis employés à un seul mouchoir me semblent une somme un peu folle, même pour ta bourse, objecta timidement l'orpheline.

— En toute occasion, peut-être, mais non à la veille de mon mariage avec M. Daniel d'Estoublac. D'ailleurs, comme mon prétendu est encore plus riche que moi, j'espère que bientôt je n'aurai plus à me préoccuper du prix de chaque chose, ainsi que m'oblige à le faire la chétive pension que m'alloue papa.

— Chétive pension ! Cinq cents francs par mois, rien que pour ta toilette et tes menues dépenses. Tu n'es vraiment pas raisonnable, ma chère amie, permets-moi de te le dire.

Soit que l'orgueilleuse héritière n'entendit pas cette réflexion ou ne voulût point y répondre, elle se contenta de jeter le précieux chiffon sur un meuble ; mais l'air décidé dont elle le fit confirmer sa compagne que toute récrimination à ce sujet serait au moins inutile.

— Voilà qui est parfait ! reprit ensuite la jeune fiancée. J'ai, je crois, maintenant tout ce qu'il me faut parmi les divers échantillons que ma modiste vient de m'envoyer ; le voile, la couronne, le bouquet, les manchettes. Il ne me reste qu'à choisir.

A cet instant, une piquante soubrette entra pour prévenir ces demoiselles que l'apprentie qui avait apporté ces différents objets, sollicitait la permission de ne revenir les prendre que dans une heure, parce qu'elle avait à faire jusque-là.

— A faire ! s'exclama vivement Clarisse, pâle de colère. Ordonnez à cette fille de rester. Que peut-elle avoir de plus pressé et de plus important que de se tenir à ma disposition ?

La femme de chambre obéit ; et, une minute après, la jeune ouvrière pénétrait dans le salon, les yeux rouges de larmes.

Mlle Parnelle, sans remarquer ses pleurs, apostropha durement la pauvre petiotte :

— Qu'est-ce que votre maîtresse avait donc de si urgent à vous faire faire, qui vous empêchât de patienter quelques minutes, mademoiselle ?

— Pardon, madame ; ce n'était pas pour ma maîtresse que je désirais m'absenter une seconde, balbutia l'ouvrière. J'avais hâte de monter chez nous voir comment se portait ma mère, que j'ai quittée ce matin fort malade.

— Oh ! fit l'excellente Charlotte, je ne voudrais pas avoir retenu cette jeune fille au prix de dix robes de satin.

Ce reproche indirect ne fit que raviver la mauvaise humeur de Clarisse.

— On ne m'en impose pas aussi facilement qu'à toi ! répliqua-t-elle avec une moue dédaigneuse. Je ne crois pas à tous les sots contes que l'on me fait.

Dans la crainte qu'il ne fût ajouté quelque chose de plus blessant pour l'inoffensive apprentie, celle qu'on venait de taxer de faiblesse interrogea aussitôt de la sorte sa misérable protégée :

— Vous n'avez donc aucun voisin complaisant qui veuille bien, pendant votre absence, veiller sur votre mère ?

— Non, mademoiselle... Il est vrai que les gens qui habitent à côté de nous sont tous très occupés, acheva-t-elle en hésitant.

— Eh bien ! donnez-moi votre nom et votre adresse. J'aurai peut-être l'occasion d'aller la voir.

— Oh ! mademoiselle, murmura l'ouvrière confuse, notre maison n'est pas assez convenable pour une personne telle que vous.

Puis elle ajouta, si bas qu'on put à peine l'entendre :
— Je me nomme Héloïse Amard, et nous demeurons
impassé Cardinet, numéro 5, aux Batignolles.

— Allons, interrompit Mlle Parnelle avec un sourire
moqueur, puisque ma cousine daigne s'intéresser à
vous, je vous laisse libre ; vous pourrez même ne venir
que demain reprendre votre carton. (A suivre.)

On lulu pou galant.

Dou z'amis que s'étiot cognus tandi que passà-
vont l'écoula, s'étiot pas revus du grantenet, et
tandi cé teimps, ion dâi dou s'étâi mariâ. L'avâi
prâi po fenna 'na brava felhie, qu'a bin z'û oquiè ;
mâ la pourra pernetta étâi dâo gros moué, et
onco !... l'avâi la tignasse que terivè su lo rodzo,
et on ge qu'einvoyivè l'autro sè fèrè potografiyi ;
mâ à part cein, le poivè onco passâ.

On dzo que cé nové mariâ étâi z'u dein lo dé-
frou avoué sa fenna, l'eintrâ dein on cabaret po
bâirè quartetta et po sè repètrè onna mi ein me-
dzeint la vicaille que la fenna avâi dein se n'omo-
nière, vo sèdè : dè clliâo z'espèces dè panâi ein
paille, po lè damès, que sont asse pliats què dâi
pariannès (dâi pounésés) ; et, tandi que l'étiot ein
trein dè s'apedansi, vouaiquie l'ami dè l'écoula
militère qu'eintrè assebin quie per hazâ.

— Eh ! sâlu ! se fâ ein eintreint, à l'avi que
revâi se n'ami. Est-te tè ?

— Et oï.

— Quin bon nové, du lo teimps qu'on s'est pas
revu ?

— Eh bin, tot dè bon !... mè su mariâ, et vouai-
quie ma fenna !

L'autro la vouâitè on momeint et quand l'a z'ua
prâo vussa, l'approutsè son mor dè se n'ami l'épâo,
et lâi fâ à l'orolhie :

— T'einlèvâi quin coucou !

Ora, atrapa !

Lo menistrè et lo syndiquo dè X... étiot ein
bizebille, et on dzo que sè tsermaillivont, lo syn-
diquo fâ âo menistrè ein lâi reprodzeint oquiè :

— Oh ! et pi n'ia pas rein què mè que lo dio ;
tot lo veladzo tràovè que n'est pas dinsè qu'on
menistrè dussè fèrè.

— Oh ! tot lo veladzo ! se repond lo menistrè,
cein ne m'èbâyè pas, kâ vo n'ètès rein què dâi
fotus-bêtes, tant lè z'ons què lè z'autro.

— Ah ! l'est binsu po cein, se refâ lo syndiquo,
que totè lè demeindzes vo coumeinci voutron
prédzo ein no deseint : Mes chers frères !

Et lo syndiquo lo pliantè quie et s'ein va ein
faseint : Ora, atrapa !

Voici une anecdote intime et peu connue sur
madame de Staël, qui est si spirituellement ra-
contée, que nous ne pouvons résister au désir de
la publier. Elle nous montre du reste l'auteur de
Corinne sous une face toute nouvelle :

Quand elle sortait de table, elle avait l'habitude
de s'installer debout devant la cheminée, le dos au
feu, et alors, manœuvrant adroitement ses jupes,

elle s'exposait le plus discrètement possible aux
caresses de la flamme. Un soir, elle venait de pren-
dre sa place et son attitude ordinaires. Benjamin
Constant occupait un fauteuil à sa droite ; à sa
gauche était assis un brave et massif gentilhomme
bavarois ; le reste des hôtes du château complétait
le cercle. Mais, ce soir-là, l'atmosphère était à l'o-
rage.

Une discussion assez vive s'était élevée à table
entre la châtelaine et l'auteur d'*Adolphe* ; elle se
poursuivait avec une animation croissante, et si
bien qu'ayant une réplique assez vive à envoyer à
son interlocuteur, l'impétueuse Corinne, se tour-
nant et se penchant vers lui, oublia absolument de
baisser la toile.

L'assistance restait interdite, M^{me} de Staël se mor-
dait les lèvres de colère, et Benjamin Constant
fronçait les sourcils.

Ce fut le spectateur privilégié de cette étrange,
mais rapide vision qui recouvra le premier la pa-
role, mais ce ne fut pas à M^{me} de Staël qu'il s'a-
dressa :

« Monsiè de Gonsdant, dit-il dans son baragouin
franco-allemand, mais avec l'accent d'une indénia-
ble sincérité, ch'ai vermè les yeux si à brobos que
sur ma voi te chentilhomme, che fous chure que
che n'ai rien fu titut, mais titut ! »

Il y a quelques jours, un portraitiste très re-
nommé, M. Pérignon, mourait à Paris. Voici quel-
ques philosophiques et amusantes réflexions dues
à ce peintre humoristique :

Avoir à compter avec toutes les susceptibilités
de la coquetterie, avec toutes les prétentions de
l'amour-propre, c'est jongler avec des épines !

La jolie femme est un despote, qui ne veut au-
tour d'elle que des courtisans. Comment faire pour
lui dire la vérité avec le pinceau ?

L'ombre la plus légère l'effarouche.

— On dirait une ride ! s'écrie-t-elle, nerveuse et
tyrannique.

— Cependant...

C'est ce *cependant* qu'il est dur de faire enten-
dre.

Les uns recourent à toutes les subtilités de la
diplomatie. D'autres l'imposent avec une brusque-
rie voulue. Pérignon fusionnait les deux écoles,
selon les circonstances.

Il avait fait une longue épreuve du métier, qu'il
résumait ainsi :

« Une femme n'est satisfaite de son portrait que
quand il ressemble à ce qu'elle voudrait être. »

OPERA — Les débuts de la troupe de M. Fournier
ont laissé une très bonne impression, et la représenta-
tion des *Dragons de Villars* a été vivement applaudie.
Nous engageons donc tous les amateurs à ne pas oublier
que leur devoir est d'encourager nos acteurs par leur
présence au théâtre. Lundi, 17 avril : *La dame blanche*,
opéra comique en 3 actes. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.